

La formation d'éducateur de jeunes enfants en contrat d'apprentissage

Descriptif Métier : L'Educateur de Jeunes Enfants est le spécialiste de la petite enfance. Il intervient principalement auprès d'enfants de 0 à 7 ans en relation avec leurs parents. Il collabore à quatre niveaux : accueil, éducation, prévention, encadrement.

L'Educateur de Jeunes Enfants s'attache à favoriser le développement global de l'enfant en stimulant son potentiel intellectuel, affectif et artistique à travers des activités ludiques et éducatives.

Missions et Objectifs : L'Educateur de Jeunes Enfants tient compte du milieu familial de l'enfant, dans ses dimensions sociales et culturelles. Il est attentif aux problèmes de santé ou de comportement rencontrés chez les enfants et contribue à en prévenir l'apparition.

L'Educateur de Jeunes Enfants fait partie d'une équipe pluridisciplinaire où interviennent directrice de crèche, auxiliaire de puériculture, éducateur spécialisé, psychologue et assistante sociale

Les conditions d'accès à la formation

Les candidats doivent être titulaires :

- D'un baccalauréat ou un titre admis en équivalence
- Ou du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
- Ou de l'examen de niveau organisé par la Direction Régionale de Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale (DRJSCS)
- Ou bien être titulaire d'un des diplômes (Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, CAP petite enfance, Aide Médico-Psychologique, Auxiliaire de Vie Sociale, Accompagnant Educatif et Social...) **et** justifier de temps d'expérience professionnelle dans le champ de la petite enfance.

Pour cette dernière condition, une commission présidée par la direction du C.E.R.P.E. étudiera chaque dossier en vue d'une possible admission.

Les conditions d'inscription :

Votre inscription passe directement par le C.E.R.P.E.

Un dossier de candidature doit être constitué et déposé au CERPE.

Vous pouvez soit le retirer directement au centre de formation ou le télécharger sur notre site internet :

www.cerpe.info . **Le coût de l'admission est gratuit.**

L'entrée en formation nécessite la réussite à l'examen d'entrée ayant pour but d'apprécier l'adéquation entre le profil, le projet du candidat et le projet pédagogique du centre.

L'examen d'entrée comprend : étude du dossier de candidature et un oral collectif.

Contenu des dossiers

Nous vous demandons d'adresser par courrier postal :

- ✓ Copie du diplôme permettant l'accès à la formation
- ✓ Un CV
- ✓ Un projet de formation en lien avec vos expériences professionnelles (entre 1 page et demie et maximum 2 pages recto-verso)
- ✓ Une photocopie de votre pièce d'identité en cours de validité
- ✓ *Le coût de l'admission est gratuit.*

Epreuve orale des candidats :

Celle-ci consiste en un entretien collectif en présence de deux professionnel(le)s confirmés du secteur de la petite enfance (professionnels EJE, psychologue clinicien, formateur) ayant une connaissance du métier et de la formation qui y conduit.

Cet entretien sera l'occasion de partager des informations et des questionnements :

- le projet de formation
- Les motivations qui conduisent le candidat à se présenter
- la faisabilité

Critères d'évaluation du dossier et de l'oral :

Les candidats seront évalués selon deux critères hiérarchisés pour le classement final :

- 1- Capacité à expliciter le choix pour le métier d'EJE, à partir des éléments apportés.
- 2- Faisabilité de la formation

À la suite de la présentation du projet de formation, de l'étude de dossier, et de la participation de l'oral sélectif, une note globale sur 20 sera attribuée au candidat.

Les conditions d'admission :

- Réussir l'examen de sélection du Centre de Formation d'EJE ;
- avoir une activité professionnelle auprès de jeunes enfants (0-6 ans) ;
- obtenir un accord de la part de l'employeur pour la durée de la formation ;
- obtenir un financement dans le cadre de la formation professionnelle ;
(un financement personnel de la formation n'est pas possible).

Les résultats définitifs seront communiqués individuellement par courrier aux candidats.

Cette formation en contrat d'apprentissage se fait par convention avec l'Association pour le Développement de l'Apprentissage et la formation aux métiers Sanitaires, Sociaux et Médico-sociaux **CFA & INSTITUT (ADAFORSS) 01 45 61 17 89**

52 rue Charles Tillon (ex rue du Pont Blanc) - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 48 34 67 26 - Télécopie : 01 48 34 22 73

Email : cerpe@cerpe.info - Site internet : <http://www.cerpe.info>

Fiche d'inscription à l'examen d'entrée d'Educateur de Jeunes Enfants en

CONTRAT D'APPRENTISSAGE promotion de septembre 2026 à juin 2029

Uniquement les candidats non bacheliers.

NOM de naissance

Nom d'épouse

Prénom.....

Né(e) le

Adresse complète.....

Code Postal et Ville.....

n° portable.....

Adresse email

Diplôme (s) obtenu (s)

Préciser l'année de l'obtention du diplôme

Ou examen en cours.....

Avez-vous une prise en charge par un Employeur ?

☐ **Oui** ☐ **Non** ☐ **En cours de recherche**

Pièces à joindre

- Une copie du Diplôme donnant accès à la formation d'EJE (BAC, examen de niveau DRJSCS, DAEU ou un diplôme d'auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, A.M.P, DEAVS, DEAES, et justifier de temps d'expérience professionnelle dans le champ de la petite enfance)
- Un curriculum vitae
- Copie de la pièce d'identité
- Un projet de formation (lettre de motivation un peu plus développée, de 1,5 pages à 2 pages maximum)
- 4 enveloppes timbrées à votre nom et adresse.
- Dossier à retourner avant le 06/04/2026
- Date et signature du candidat